7 086 619 HABITANTS DANS LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS au 1er janvier 2020

NOTE n°222
FÉVRIER 2023

© Apur – David Boureau

+14 600

habitants en moyenne par an entre 2014 et 2020 dans la Métropole du Grand Paris

Chaque année, l'Insee publie les nouveaux chiffres de la population française, commune par commune. Fin décembre 2022, les chiffres millésimés 2020 ont été diffusés. Cette note apporte un premier commentaire de ces résultats pour la Métropole du Grand Paris, intégrant un focus sur Paris.

Une croissance démographique qui se poursuit entre 2014 et 2020, à un rythme ralenti

Au 1er janvier 2020, 7 086 619 personnes vivent dans la Métropole du Grand Paris. Entre 2014 et 2020[1], la population de la Métropole du Grand Paris s'est accrue de 0,2 % en moyenne annuelle, soit un rythme deux fois plus faible que lors de la période précédente (+ 0,4 %). Cela représente une augmentation de +14 600 habitants en moyenne par an. Ce ralentissement démographique s'explique essentiellement par la baisse de la population parisienne et par la stabilité de celle de Paris Ouest La Défense (T4).

En 2020, la Métropole représente 58 % de la population de la région Île-de-France et contribue pour 36 % à la croissance démographique francilienne sur 7 % du territoire. En comparaison d'autres métropoles, la Métropole du Grand Paris apparaît faiblement dynamique en termes d'évolution de la

population, comme celles de Nancy, Rouen ou Saint-Étienne, à l'inverse des métropoles de Nantes, Toulouse, Bordeaux ou Rennes où la croissance est beaucoup plus soutenue (taux de croissance annuel supérieur à 1 %).

Une forte progression de la population à Plaine Commune, Est Ensemble et Paris Terres d'Envol

Au sein de la Métropole, la croissance démographique est principalement portée par les territoires de Plaine Commune (T6), Est Ensemble (T8), Paris Terres d'Envol (T7) situés dans le département de la Seine-Saint-Denis mais aussi par le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre (T12). Dans ces territoires, la population augmente près de trois fois plus vite qu'en moyenne dans la région et qu'en France métropolitaine. Ce constat est à relier avec la jeunesse de la population et avec les nombreux programmes de construction de logements. Dans les territoires de Grand Paris Seine Ouest (T3), Grand Paris Grand Est (T9), Boucle Nord de Seine (T5) et Paris Marne Est&Bois (T10), la croissance récente est nettement inférieure, par rapport à la période précédente (2009-2014). Les communes d'Aubervilliers, Montreuil, Gennevilliers, La Courneuve, Romainville et Pantin contribuent à elles seules à 45 % de la croissance démographique métropolitaine. À l'échelle régionale, la population atteint 12 271 794 personnes en 2020, en progression de + 0,3 % par an par rapport à 2014.

1 – Les données sont traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans y compris pour les grandes communes.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS – ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À 2020

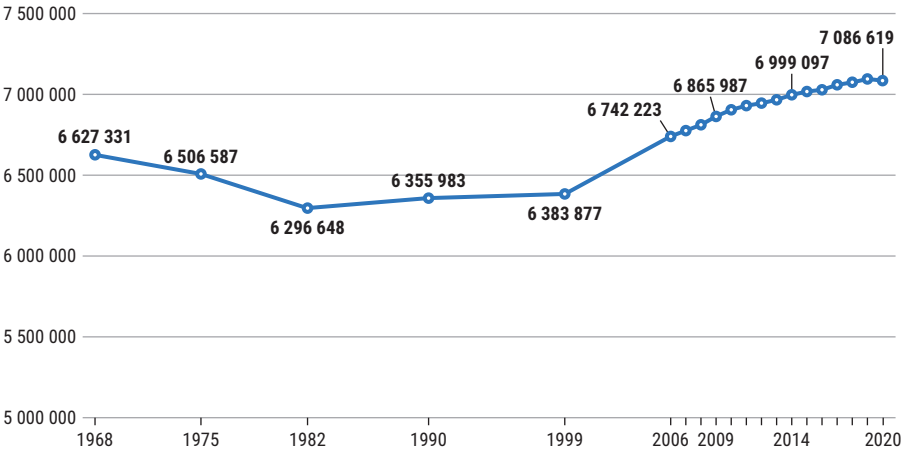

Source : Insee, recensements

LES TERRITOIRES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

	Population municipale légale			Taux d'évolution annuel moyen (en %)	
	Au 1er janvier 2020	Au 1er janvier 2014	Au 1er janvier 2009	2014-2020	2009-2014
T1 – Paris	2 145 906	2 220 445	2 234 105	-0,6	-0,1
T2 – Vallée Sud - Grand Paris	404 033	393 673	386 089	0,4	0,4
T3 – Grand Paris Seine Ouest	318 815	313 533	302 200	0,3	0,7
T4 – Paris Ouest La Défense	561 626	562 693	554 584	0,0	0,3
T5 – Boucle Nord de Seine	450 306	436 736	421 716	0,5	0,7
T6 – Plaine Commune	447 927	421 566	400 500	1,0	1,0
T7 – Paris Terres d'Envol	369 069	352 589	345 921	0,8	0,4
T8 – Est Ensemble	435 582	407 717	396 759	1,1	0,5
T9 – Grand Paris Grand Est	402 844	389 156	372 803	0,6	0,9
T10 – ParisEst Marne&Bois	510 531	505 149	494 205	0,2	0,4
T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	321 769	309 423	299 116	0,7	0,7
T12 – Grand-Orly Seine Bièvre	718 211	686 417	657 989	0,8	0,8
Métropole du Grand Paris	**7 086 619**	**6 999 097**	**6 865 987**	**0,2**	**0,4**
MGP hors Paris	**4 940 713**	**4 778 652**	**4 631 882**	**0,6**	**0,6**
Île-de-France hors MGP	**5 185 175**	**5 028 468**	**4 862 253**	**0,5**	**0,7**
Île-de-France	**12 271 794**	**12 027 565**	**11 728 240**	**0,3**	**0,5**
France métropolitaine	**65 269 154**	**64 027 958**	**62 465 709**	**0,3**	**0,5**

Sources : Insee, recensements de 2009, 2014 et 2020

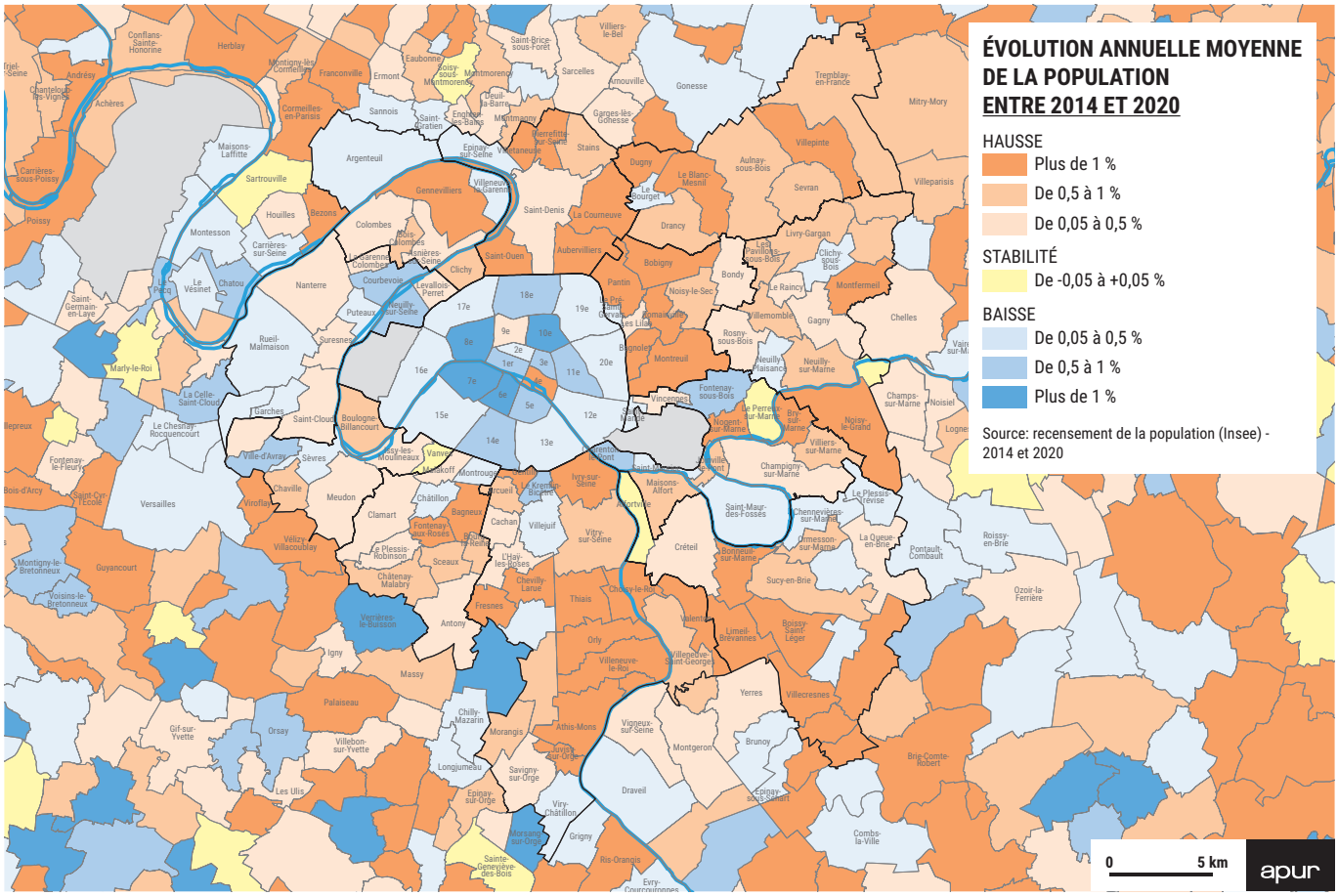
ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION ENTRE 2014 ET 2020
HAUSSE
Plus de 1 %
De 0,5 à 1 %
De 0,05 à 0,5 %
STABILITÉ
De -0,05 à +0,05 %
BAISSE
De 0,05 à 0,5 %
De 0,5 à 1 %
Plus de 1 %
Source: recensement de la population (Insee) - 2014 et 2020
0
5 km
apur

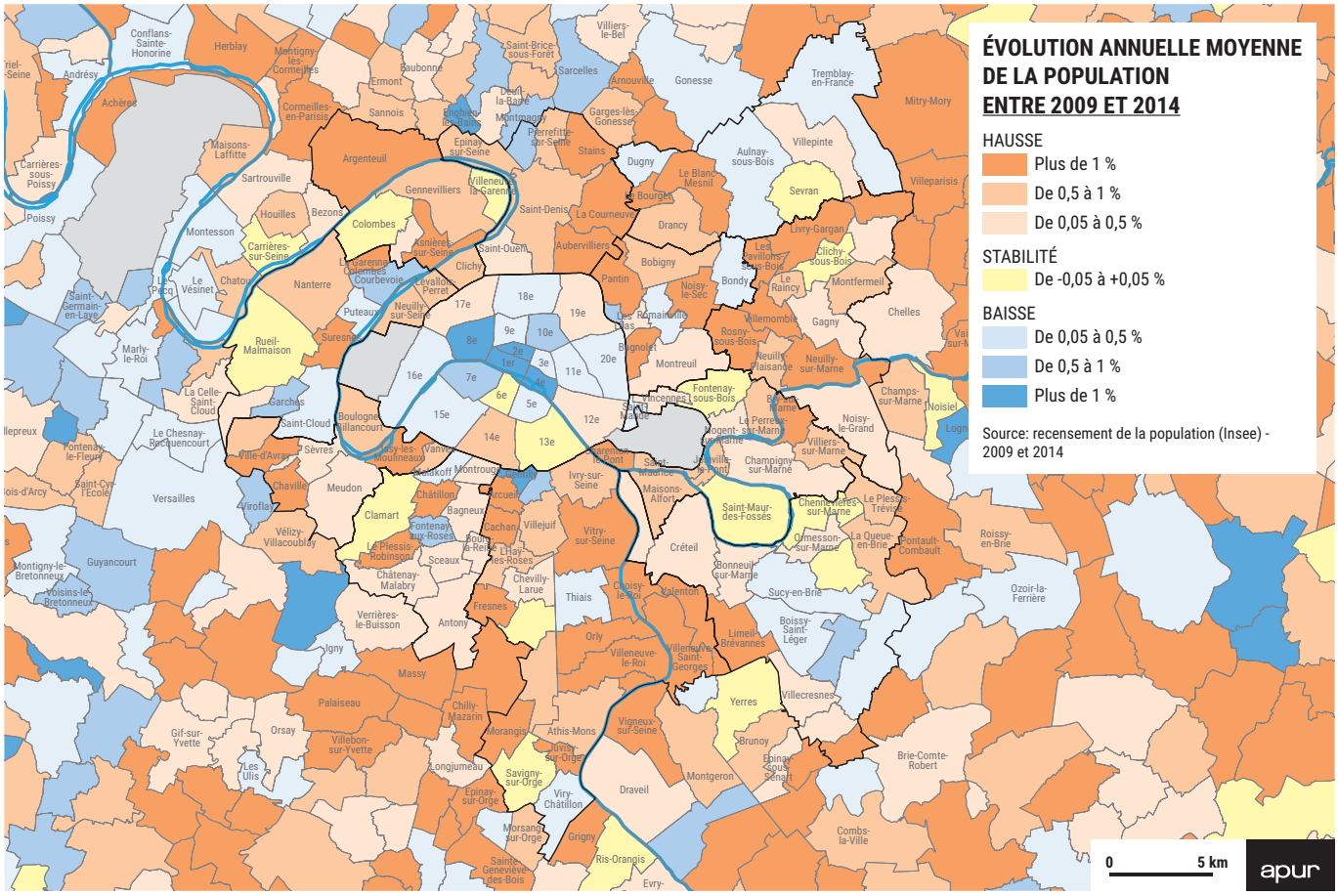
ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION ENTRE 2009 ET 2014
HAUSSE
Plus de 1 %
De 0,5 à 1 %
De 0,05 à 0,5 %
STABILITÉ
De -0,05 à +0,05 %
BAISSE
De 0,05 à 0,5 %
De 0,5 à 1 %
Plus de 1 %
Source: recensement de la population (Insee) - 2009 et 2014
0
5 km
apur

Une croissance portée par l'excès des naissances sur les décès, bien qu'en léger recul

L'évolution de la population s'explique par des facteurs proprement démographiques (évolution des naissances, des décès, des migrations), mais elle est aussi tributaire de facteurs immobiliers. En effet, elle dépend de l'évolution du nombre de logements, de leur occupation et du nombre de personnes par logement [2].

Le solde naturel contribue à faire augmenter la population métropolitaine de 0,9 % en moyenne annuelle, soit un rythme plus de quatre fois plus soutenu qu'en France métropolitaine. Dans la Métropole du Grand Paris, l'excédent des naissances sur les décès entraîne un gain de 63 088 personnes par an en moyenne entre 2014 et 2020, au lieu de 67 144 par an de 2009 à 2013.

Si le nombre de naissances tend à diminuer depuis 2015, leur nombre s'élève à 105 739 naissances par an pendant la période 2014-2019 au lieu de 108 898 entre 2009 et 2013. La quasi-stabilité du nombre de décès à un niveau bas limite la baisse du solde naturel : 42 651 décès par an ont été enregistrés pendant la période 2014-2019 contre 41 754 par an au cours de la période précédente entre 2009 et 2013. Le faible niveau de la mortalité se relie à deux phénomènes : une espérance de vie en hausse et un mouvement de départ au moment de la retraite qui limite le vieillissement, et ainsi, le nombre de décès.

À l'échelle des territoires, Plaine Commune (T6) qui est un territoire jeune où la fécondité est élevée, connaît l'excédent naturel le plus important de la Métropole suivi de Paris Terres d'Envol (T7), Boucle Nord de Seine (T5), d'Est Ensemble (T8) et de Grand Paris Grand Est (T9).

Le solde migratoire apparent [3], c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs devient quant à lui légèrement plus déficitaire : il fait diminuer la population de 0,7 % par an sur la période 2014-2020 contre -0,6 % par an entre 2009 et 2013. Les départs sont en effet plus nombreux que les arrivées dans chacun des territoires de la Métropole. Il s'est particulièrement dégradé à Paris, Grand Paris Seine Ouest (T3) et Grand Paris Grand Est (T9). Inversement il est moins déficitaire qu'auparavant à Est Ensemble (T8), Paris Terres d'Envol (T7) et Vallée Sud - Grand Paris (T2).

2 – Ces facteurs immobiliers ne peuvent pas encore être détaillés pour expliquer l'évolution de la population à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, car les données au 1er janvier 2020 ne sont pas encore disponibles pour toutes les échelles géographiques.

3 – Le solde des échanges migratoire ou solde apparent des entrées-sorties est calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel. Il dépend des mouvements de population entre l'Île-de-France et les autres régions ou l'étranger.

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS – ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS DE 1999 À 2019

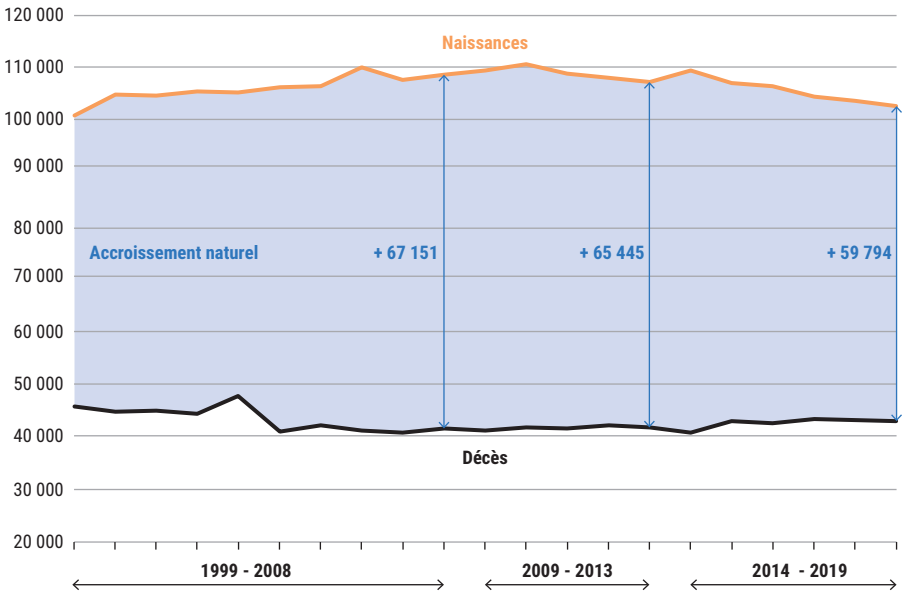

Sources : Insee, État civil de 1999 à 2019

FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION MÉTROPOLITAINE

	Entre 2014 et 2020		Entre 2009 et 2013	
Taux d'évolution annuel moyen de la population	14 587	0,2	26 622	0,4
Dû au mouvement naturel	63 088	0,9	67 144	1,0
Dû au solde apparent des entrées-sorties	-48 501	-0,7	-40 522	-0,6

Source : Insee, recensements de 2014, 2020 ; État civil de 2009 à 2019

PERSPECTIVES

En novembre 2022, les résultats issus des projections démographiques ont été révisés dans le cadre d'un groupe de travail du Comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France auquel participaient de nombreux partenaires tels que l'Insee Île-de-France, l'Atelier parisien d'urbanisme, l'Institut Paris Région, la DRIEAT, la DRHIL, l'Agence régionale de santé, les rectorats… Selon les résultats de ce nouvel exercice, si les tendances récentes se poursuivaient, la population métropolitaine progresserait légèrement jusqu'en 2040 puis baisserait. À l'horizon 2050, le niveau atteint serait proche de celui observé aujourd'hui. À Paris, la baisse démographique pourrait continuer dans les prochaines décennies à Paris. Actuellement spécifique à Paris, la baisse s'étendrait à tous les autres départements franciliens d'ici 2070. C'est au cours de la période 2045-2055 que ces derniers connaîtraient leur pic de population. Sous l'effet du vieillissement, l'inversion de tendance interviendrait d'abord dans les Hauts-de-Seine ; elle serait plus tardive en Seine-Saint-Denis et dans la Val-de-Marne où la population serait relativement jeune. Ce scénario est une première étape puisqu'il s'appuie sur des hypothèses purement démographiques et qu'il prolonge les tendances démographiques récentes (taux de fécondité, espérance de vie, taux de migration par sexe et âge interne à la France et avec l'étranger). Des scénarios complémentaires seront approfondis au premier trimestre 2023 pour prendre en compte notamment la production de logements et leur niveau d'occupation (construction annuelle de nouveaux logements, renouvellement, évolution du parc inoccupé, évolution taille moyenne des ménages).

Par ailleurs, l'Apur a inscrit à son programme de travail partenarial une étude en 2023 sur l'évolution des migrations résidentielles à Paris et dans le Grand Paris à la suite de la crise sanitaire en 2020. Cette étude tentera d'apporter des éléments de réponse et de compréhension des tendances à l'œuvre, en s'appuyant sur une approche partenariale multi-sources (Rectorats, CTRAD, enquêtes annuelles de recensements, Fideli, Eau de Paris). L'objectif étant de disposer d'informations consolidées pour mesurer l'intensité de ces flux et pour bénéficier d'éléments de connaissance sur le profil des ménages concernés, les territoires de départs et territoires d'arrivées ainsi que l'impact local de ces migrations.

LES FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR TERRITOIRE

	Population municipale légale au 1er janvier 2020	Variation annuelle moyenne 2014-2020 (en %)			Variation annuelle moyenne 2009-2014 (en %)		
		Totale	Part due au solde naturel	Part due au solde migratoire	Totale	Part due au solde naturel	Part due au solde migratoire
T1 – Paris	2 145 906	-0,6	0,6	-1,2	-0,1	0,7	-0,8
T2 – Vallée Sud - Grand Paris	404 033	0,4	0,7	-0,3	0,4	0,8	-0,4
T3 – Grand Paris Seine Ouest	318 815	0,3	0,7	-0,4	0,7	0,8	-0,1
T4 – Paris Ouest La Défense	561 626	0,0	0,9	-0,9	0,3	1,0	-0,7
T5 – Boucle Nord de Seine	450 306	0,5	1,2	-0,7	0,7	1,3	-0,6
T6 – Plaine Commune	447 927	1,0	1,4	-0,4	1,0	1,5	-0,5
T7 – Paris Terres d'Envol	369 069	0,8	1,3	-0,5	0,4	1,3	-0,9
T8 – Est Ensemble	435 582	1,1	1,2	-0,1	0,5	1,2	-0,7
T9 – Grand Paris Grand Est	402 844	0,6	1,1	-0,6	0,9	1,2	-0,3
T10 – ParisEst Marne&Bois	510 531	0,2	0,7	-0,6	0,4	0,8	-0,4
T11 – Grand Paris Sud Est Avenir	321 769	0,7	0,9	-0,3	0,7	1,0	-0,3
T12 – Grand-Orly Seine Bièvre	718 211	0,8	1,0	-0,2	0,8	1,0	-0,2
Métropole du Grand Paris	**7 086 619**	**0,2**	**0,9**	**-0,7**	**0,4**	**1,0**	**-0,6**
MGP hors Paris	**4 940 713**	**0,6**	**1,0**	**-0,5**	**0,6**	**1,1**	**-0,5**
Île-de-France hors MGP	**5 185 175**	**0,5**	**0,8**	**-0,3**	**0,7**	**0,9**	**-0,2**
Île-de-France	**12 271 794**	**0,3**	**0,8**	**-0,5**	**0,5**	**0,9**	**-0,4**
France métropolitaine	**65 269 154**	**0,3**	**0,2**	**0,1**	**0,5**	**0,4**	**0,1**

Sources : Insee, État civil 2009 à 2019, recensements 2009, 2014 et 2020

Zoom sur Paris

2 145 906 Parisiens au 1er janvier 2020

Au 1er janvier 2020, 2 145 906 personnes vivent à Paris. Ce chiffre traduit une diminution de 74 500 habitants par rapport aux 2 220 445 habitants de la population de 2014.
Entre 2014 et 2020, la population parisienne baisse chaque année de 12 400 habitants en moyenne par an contre 2 700 sur la période 2009-2014. La baisse observée s'explique essentiellement par le creusement du déficit migratoire apparent ; entre ces deux périodes, il est passé de -0,8 % à -1,2 % en moyenne par an.

Sur plus longue période, les chiffres montrent une forme de stabilité de la courbe depuis quatre décennies. Le chiffre de 2020 demeure supérieur au chiffre du recensement de 1999. Les Parisiens représentent près d'un tiers (30 %) des habitants de la Métropole du Grand Paris sur 13 % du territoire. La densité de population est de 204 habitants à l'hectare à Paris, contre 87 en moyenne à l'échelle de la Métropole et 10 à l'échelle de l'Île-de-France.

Une augmentation du nombre d'habitants dans les 4e et 9e arrondissements

Dix-huit arrondissements enregistrent une baisse de leur population sur la période 2014-2020. Les plus fortes diminutions concernent les 6e, 7e, 8e et 10e arrondissements, où l'évolution annuelle de la population est inférieure à -1 %. Six arrondissements contribuent pour 60 % de la baisse démographique parisienne, il s'agit des 10e, 18e, 14e, 11e, 7e et 15e.

Globalement, la baisse de population se traduit dans tous les arrondissements par une hausse du nombre de logements inoccupés qui comprend les logements vacants, les résidences secondaires et les logements occasionnels. Entre 2014 et 2020, Paris compte 32 000 logements supplémentaires dans l'ensemble de son parc mais dans le même temps 16 000 résidences principales[4] en moins.
Cette baisse de logements occupés à l'année peut parfois se combiner à une baisse de la taille moyenne des ménages particulièrement dans le 13e et 19e (sans doute pour partie liée au vieillissement de la population vivant dans le parc social).

Deux arrondissements enregistrent une augmentation de leur population sur la période, de + 2 268 habitants dans le 4e et + 779 habitants dans le 9e.
Dans le 4e, le nombre de logements a légèrement progressé (+392 sur la période) en lien avec des projets d'aménagement (programme neuf, quai Henri IV, transformations de bureaux en logements rue Beaubourg et rue du Temple) mais c'est surtout la baisse de la part des logements inoccupés ainsi que l'augmentation de la taille moyenne des ménages qui expliquent la croissance démographique observée (1,75 personne par ménage en 2020 contre 1,69 en 2014).
Dans le 9e, l'augmentation de la population se relie à une hausse du nombre de logements (+ 396) et à la stabilisation de la taille moyenne des ménages.

4 – Une résidence principale est logement occupé au moins 6 mois par an.

PARIS – ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION ENTRE 1999 ET 2020

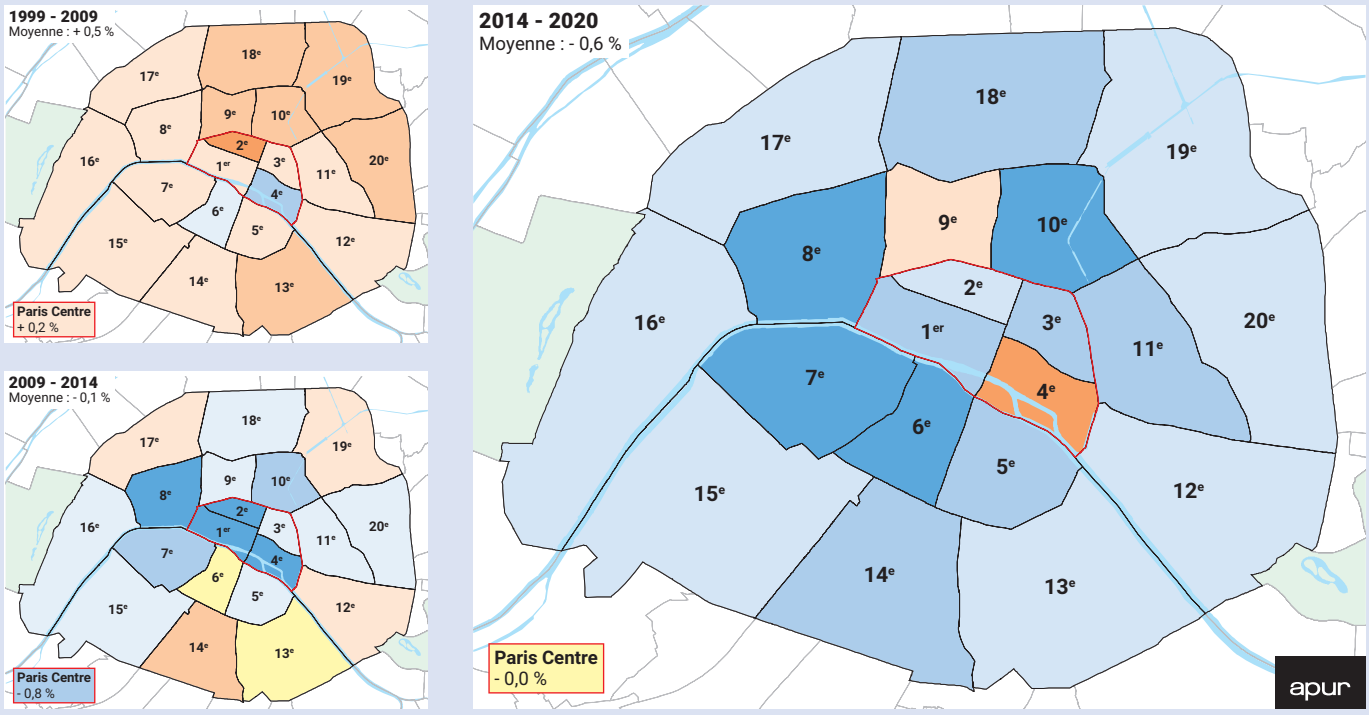

Source: recensement de la population (Insee) - 1999, 2009, 2014 et 2020

PARIS – ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 1968 À 2020

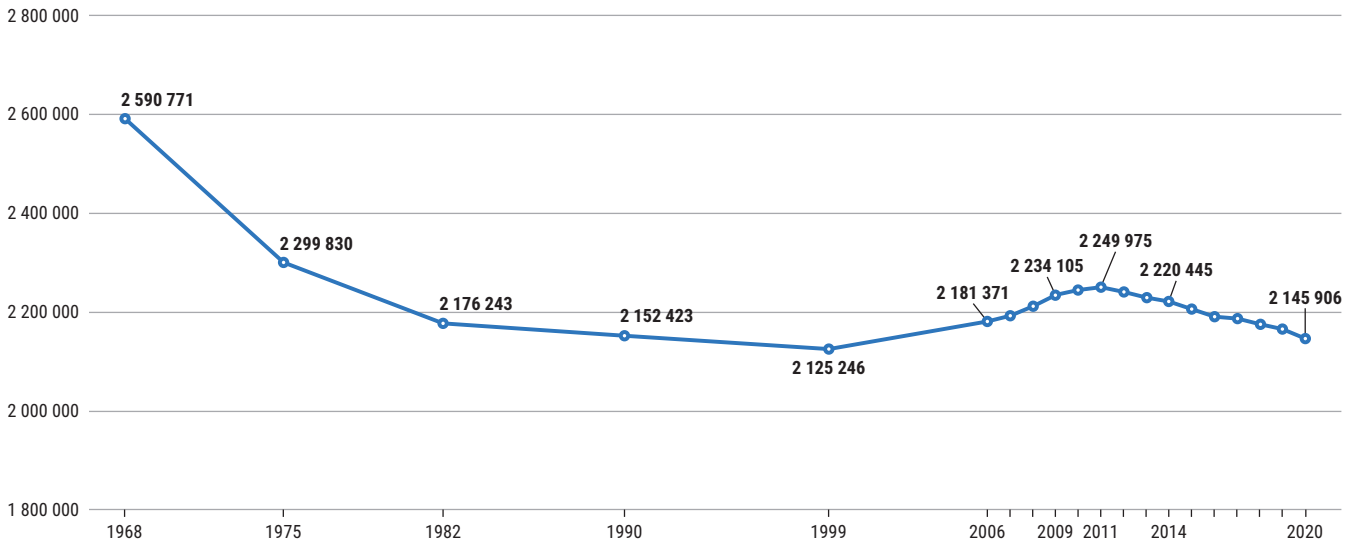

Source : Insee, recensements

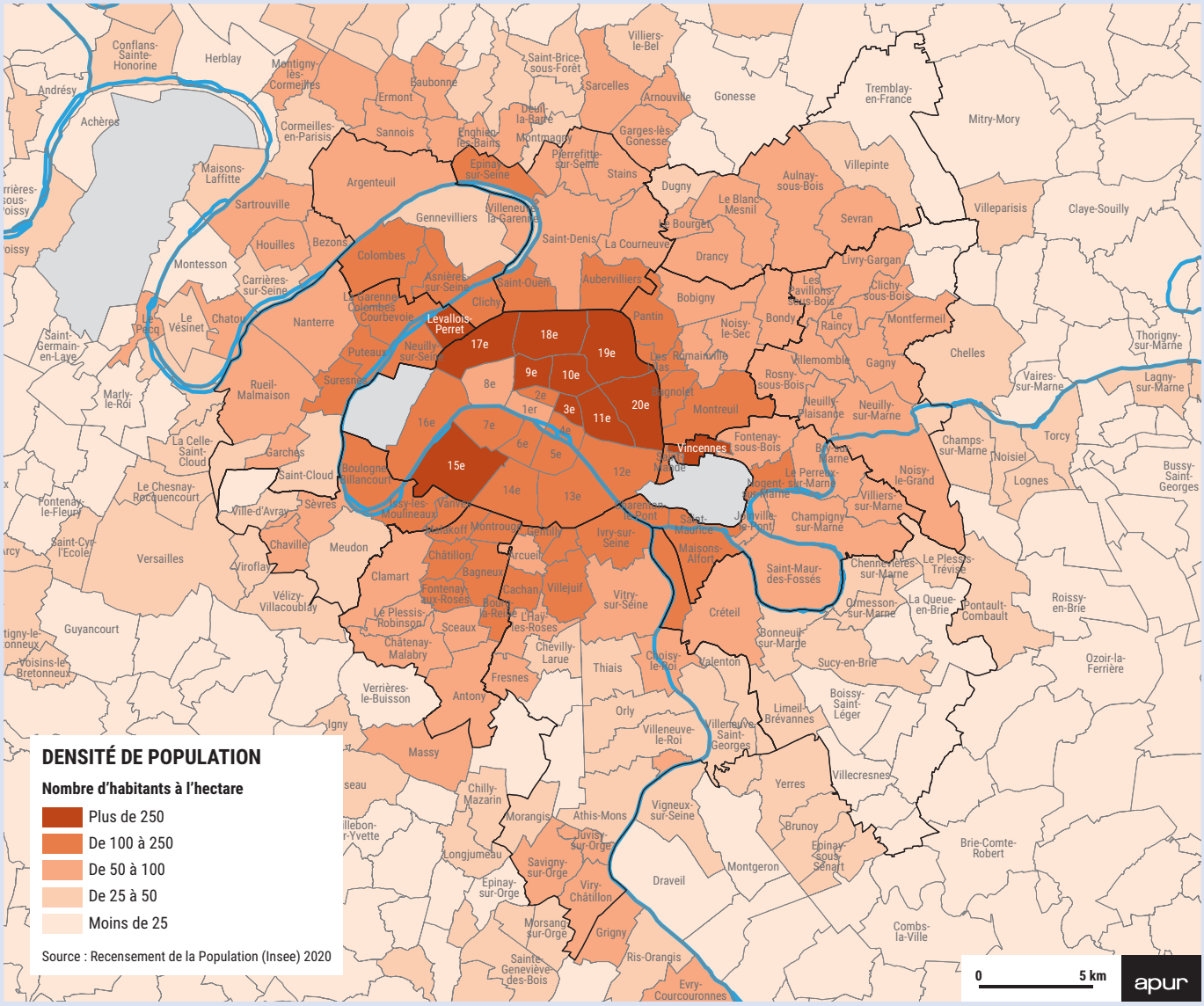

Les principaux facteurs explicatifs de l'évolution parisienne

La baisse de la population parisienne s'explique principalement par la diminution du taux de résidences principales, elle-même liée à la progression des logements inoccupés. La baisse du taux de résidences principales a un impact direct sur la dégradation du solde migratoire apparent, qui correspond à la différence entre le nombre d'arrivées et de départs sur le territoire parisien. L'évolution de la taille moyenne des ménages, qui diminue également particulièrement sur la période la plus récente, joue aussi mais de manière plus limitée.

La part des logements inoccupés continue sa progression

La part de logements inoccupés[5] avait baissé à Paris sur la période 1999-2011 ce qui avait permis une majoration du nombre de résidences principales, hors construction.

Depuis 2012, la part des logements inoccupés a fortement progressé et atteint 18,8 % en 2020, notamment en lien avec la hausse des logements consacrés à plein temps à la location meublée touristique mais aussi avec l'augmentation récente de la part de logements vacants (+1,3 point entre 2014 et 2020).

Cette tendance limite fortement les efforts réalisés en matière de construction de nouveaux logements. Dans quatre arrondissements (1er, 6e, 7e et le 8e), la part de logements inoccupés dépasse les 30 %.

Dans ce contexte, le solde des échanges migratoires avec le reste du territoire national, calculé comme la différence entre la variation de la population et le solde naturel (différence entre les naissances et les décès), est devenu plus déficitaire.

Ces mouvements migratoires conduisent la population parisienne à diminuer d'environ 26 500 personnes par an au lieu de 18 900 de 2009 à 2014. Le déficit migratoire n'est plus compensé par l'excédent naturel (différence entre les naissances et les décès) d'où une baisse de la population. Une forte proportion des personnes qui quittent le territoire parisien s'installe à proximité au cours de l'année 2018, 42 % d'entre elles

ÉVOLUTION DES FACTEURS DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION PARISIENNE ENTRE 2014 ET 2020

Source : Insee, recensements 2014 et 2020

PARIS – ÉVOLUTION COMPARÉE DE LA POPULATION ET DE LA PART DE LOGEMENTS INOCCUPÉS DE 1968 À 2020

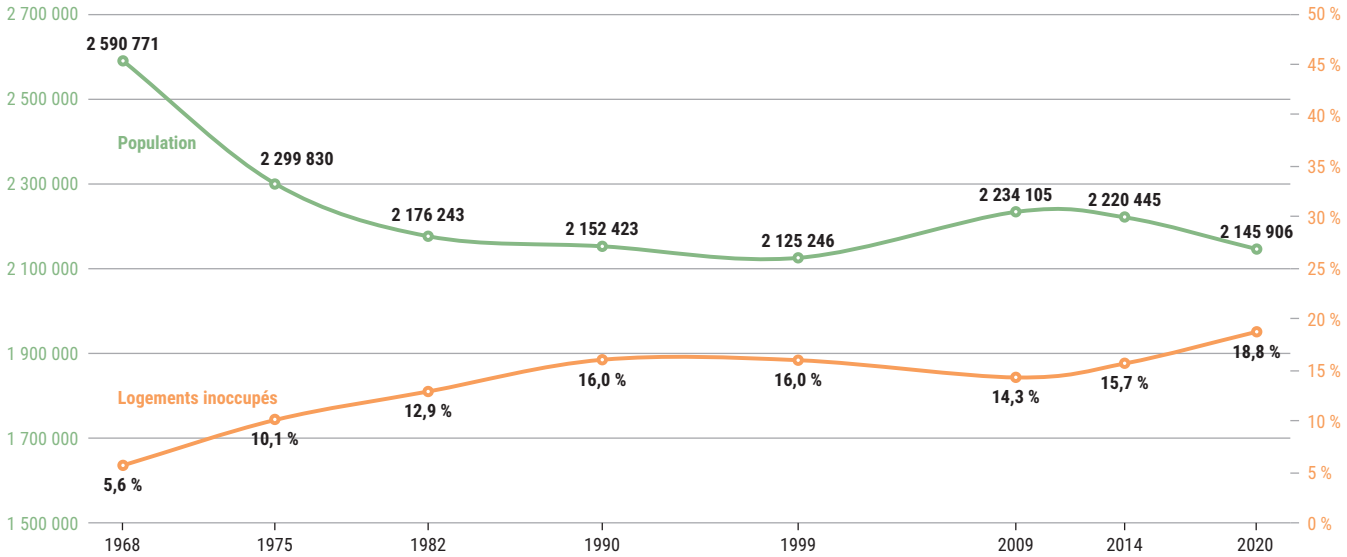

Source : Insee, recensements

MESURES DE LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INOCCUPÉS

À Paris, la progression continue des logements inoccupés, qu'il s'agisse de résidences secondaires, de logements vacants ou de locations meublées touristiques, c'est-à-dire de tous les logements qui ne sont pas occupés par un ménage résidant à l'année, contribue à alimenter les tensions sur le marché du logement.
La lutte contre l'inoccupation passe tout d'abord par un cadre fiscal censé dissuader les propriétaires de conserver des biens vacants : taxe sur les logements vacants et taxe sur les résidences secondaires. En 2017, la ville de Paris a décidé de porter au maximum, comme la loi le permet, le niveau de la taxe sur les résidences secondaires.
La lutte contre la vacance passe aussi par une meilleure connaissance des situations. C'est la vocation du fichier LOVAC, mis à disposition depuis 2020 par l'État pour analyser les caractéristiques des logements laissés vacants plusieurs années et cerner le profil et les motivations des propriétaires. L'objectif est ensuite pour les collectivités est de développer des actions ciblées permettant la remise sur le marché des logements.
Lorsqu'un logement est laissé vacant par son propriétaire car en mauvais état, la ville de Paris informe les propriétaires sur les aides aux travaux proposées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Deux autres dispositifs spécifiques existent pour inciter les propriétaires privés à les remettre sur le marché : « Louez Solidaire et sans Risque » et, plus récemment, « Loc'Avantages », le nouvel outil de défiscalisation proposé par l'État.

Par ailleurs, la ville de Paris mène aussi une politique active de régulation des locations meublées touristiques, qui se traduit notamment par le contrôle de la limite de 120 jours de location maximum par an dans le cas des résidences principales et par des exigences renforcées récemment concernant la compensation pour les logements qui ne sont pas des résidences principales.

déménageaient au sein de la Métropole du Grand Paris. Le coût élevé du logement, l'offre plus limitée en grands logements et la recherche d'un autre cadre de vie sont les principaux facteurs explicatifs de ces départs.

Un solde naturel positif mais en diminution

L'excédent des naissances sur les décès diminue aussi légèrement, contribuant à la baisse de la population. Sur la période 2014-2020, cet excédent naturel correspond à près de 14 100 personnes supplémentaires par an en moyenne au lieu de 16 200 personnes par an de 2009 à 2014.

La diminution de l'excédent naturel s'explique essentiellement par la baisse de la natalité depuis 2010. Avec 28 000 naissances par an entre 2014 et 2019, Paris enregistre 2 200 naissances en moins par an par rapport à la période 2009-2013 au cours de laquelle le nombre de naissances s'établissait à 30 200 naissances par an.

Trois facteurs expliquent cette baisse : les Parisiens en âge de faire des enfants sont moins nombreux, ils ont moins d'enfants en moyenne et de plus en plus tard. En France, la baisse des naissances est intervenue plus tardivement (en 2014) mais de manière aussi marquée. Entre 2014 et 2019, la baisse des naissances constatée à Paris (-6 %) est moins importante qu'à l'échelle nationale (-9 %).

Le maintien du nombre de décès à un niveau bas vient limiter la diminution du solde naturel : 13 900 décès par an ont été enregistrés en moyenne à Paris de 2014 à 2019, contre 14 000 par an au cours de la période précédente (2009-2013).

FACTEURS DÉMOGRAPHIQUES DE L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Entre 2014 et 2020		Entre 2009 et 2014	
Taux d'évolution annuel moyen de la population	-12 423	-0,6	-2 732	-0,1
Dû au mouvement naturel	14 081	0,6	16 187	0,7
Dû au solde apparent des entrées-sorties	-26 504	-1,2	-18 919	-0,8

Source : Insee, recensements de 2013, 2020 ; État civil de 2009 à 2019

PARIS – ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES DÉCÈS DE 1999 À 2019

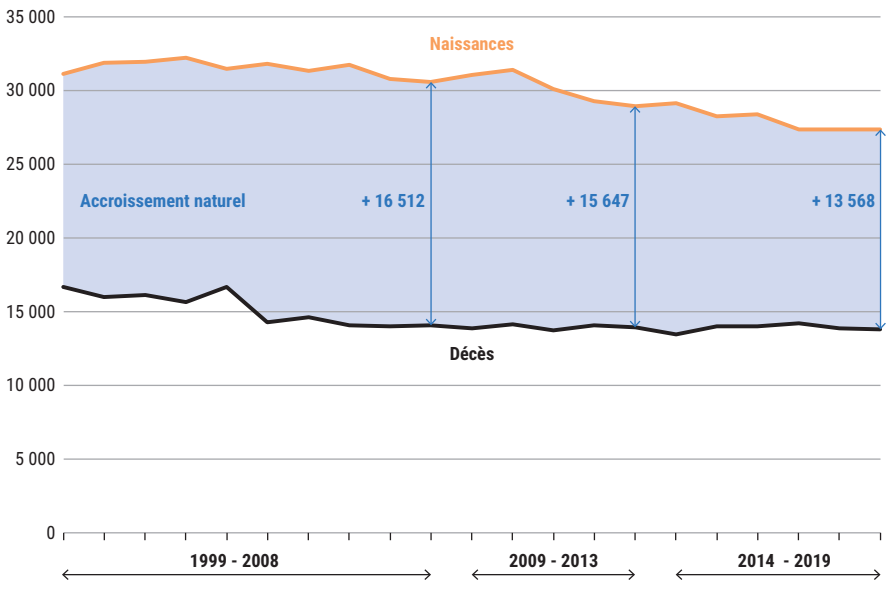

Sources : Insee, État civil de 1999 à 2019

5 – Les logements inoccupés regroupent les logements vacants, les logements occasionnels et les résidences secondaires.

La taille moyenne des ménages diminue à Paris : elle passe de 1,89 à 1,86 en 6 ans

Alors que la taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) ne cesse de diminuer en France depuis les années 1960, elle était stable à Paris et en Île-de-France dans les années 2000. Les chiffres de 2020 mettent en évidence une baisse de la taille moyenne des ménages depuis 2014 à Paris. Cette diminution se relie en partie à la baisse des naissances mais aussi au vieillissement de la population. Dans un contexte de hausse de la construction de logements à l'échelle métropolitaine et régionale, une baisse de la taille moyenne des ménages peut aussi traduire une fluidification des parcours résidentiels (décohabitation, accès à un logement plus grand, etc.). Cette tendance n'est pas spécifique à Paris, la taille moyenne des ménages baisse dans tous les départements franciliens de manière plus prononcée qu'à Paris, hormis en Seine-Saint-Denis où elle diminue également mais plus modérément.

PARIS – ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES
Nombre de personnes par résidence principale

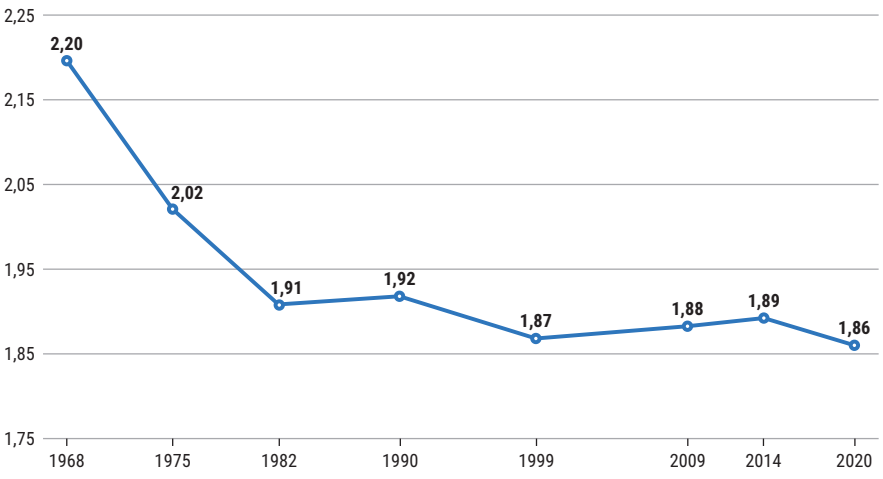

Source : Insee, recensements

ENCADRÉ MÉTHODOLOGIQUE

La méthode du recensement annuel est basée sur des cycles de collecte de cinq ans. Pour plus de pertinence, les données sont donc traditionnellement analysées avec un pas de cinq ans. Toutefois, l'évolution de la situation sanitaire a conduit à reporter à 2022 l'enquête annuelle de recensement prévue en 2021. Pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il y aura donc dorénavant (pendant cinq ans) un intervalle entre deux collectes de recensement de six ans au lieu de cinq habituellement. La méthode de calcul des populations annuelles a été adaptée en conséquence. Pour être robustes, les évolutions mesurées sur la dernière période (ici 2014-2020) doivent donc être analysées avec un pas de six ans. Dans le présent document, les comparaisons sont donc basées sur une période de six ans pour la plus récente (2014-2020) et une période de cinq ans (2009-2014) pour la plus ancienne. La comparaison des évolutions de la population, du solde migratoire apparent et du solde naturel sur ces périodes de durées différentes n'en reste pas moins pertinente, car toutes les données sont présentées en moyenne annuelle.

Dans des villes telles que Paris, les enquêtes annuelles de recensement ont toujours été plus complexes à mener qu'ailleurs du fait de la densité de logements, du grand nombre de petits logements et de la spécificité des habitants. En effet, les jeunes actifs et les étudiants sont proportionnellement plus nombreux et ils sont moins souvent chez eux en soirée que les familles. Le développement des locations meublés touristiques et de la bi-résidentialité (en lien avec le télétravail) ont rendu encore plus difficiles ces opérations. Lorsqu'un agent recenseur ne réussit pas à enquêter un logement (personnes impossibles à joindre, absentes de longue durée ou qui refusent de répondre), il est très difficile pour lui de qualifier le logement de résidence principale, de résidence secondaire, de logement occasionnel ou de logement vacant, y compris en interrogeant les autres résidents de l'immeuble ou les voisins. Les conditions de collecte peuvent donc avoir un impact sur les résultats obtenus, particulièrement pour ce qui concerne les configurations de logement les plus difficiles à enquêter, telles que les logements non habités ou occasionnellement habités. Cela peut se traduire localement par une accentuation artificielle de la hausse du nombre de logements inoccupés observée, sans qu'il soit possible d'en évaluer précisément l'importance.

Directeur et directrice de la publication :
Alexandre LABASSE
Patricia PELLOUX

Note réalisée par : **Sandra ROGER**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique :
Anne SERVAIS

Photos et illustrations :
Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :